

Contrat de saillie en IA 2020

HARAS D'EMY

MISTER DU LOUP

N°SIRE : 13 358 275 K

VENDEUR

S.C.E.A AL ASHAÏ STUD

La Bouzigues 81290 viviers les montagnes

Tel : 06 12 61 44 93

alashaistud@hotmail.fr

www.alashaistud.com

ACHETEUR

NOM :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

MARE / JUMENT :

Nom jument (Name mare) :

N° SIRE :

RACE :

CONDITIONS DE VENTE :

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

PRIX DE LA SAILLIE :

590€ HT (Cinq-cent-quatre-vingt-dix) + TVA de 10% **59€** (cinquante-neuf euros)

Total TTC de : **649,00€ TTC**

Paielement au poulain vivant à 48h.
2 doses de 8 paillettes soit 16 paillettes

*** Contrat à retourner avec un règlement de 95 € ttc (Frais techniques d'utilisation de semences)**

Note (voir information tarifs ci-dessous)

PRIX DE LA SAILLIE POUR 2020 :

- **Insémination Artificielle Réfrigéré (IAR) = 490€ HT (TVA 10%) soit 539€ ttc**
(Hors frais d'envoi de semence : voir renseignement tarifs des frais techniques)

- **Insémination Artificielle Congelé (IAC) = 590€ HT (TVA 10%) soit 649€ ttc**
(hors frais d'envoi de semence : voir renseignement tarifs des frais techniques)

* Toutes les saillies sont paiement au poulain vivant (48h) en **FRANCE**

** Pour les saillies **hors France** le paiement de la saillie est **à la réservation**.
Nous **garantissons le remboursement** (sous attestation vétérinaire et dans le respect du contrat de saillie) de la saillie si la jument reste vide, si elle avorte ou si le poulain décède avant les 48h.

CONDITIONS DE VENTE PREFERENTIELLE :

- hors frais techniques ou envoi (voir fiche tarifs ci-dessous)

Endurance:

Pour les juments gagnantes ou podium sur 2*, ou classée sur 3* ou mère de gagnant 2*

Prix de la saillie : **450€ HT* (TVA 10%)**

Pour les juments gagnantes sur 3* ou mère de gagnant 3*

Prix de la saillie : **390€ !!! * (TVA 10%)**

Course :

Pour les juments gagnantes de courses en dessous de LISTED

Prix de la saillie 390€ HT * (TVA 10%)

Pour les juments gagnantes ou placées de LISTED, Groupe 3, Groupe 2 ou Groupe 1

Prix de la saillie : **Saillie offerte!!! ***

Pour les juments mères de gagnants LISTED, Groupe 3, Groupe 2 ou Groupe 1

Prix de la saillie : **Saillie offerte!!! ***

Saillies sans paillettes supplémentaires

Prix de la saillie 350€ HT * (TVA 10%)

CONDITIONS GENERALES :

- 1- Le droit à la saillie faisant l'objet du présent contrat n'est pas transférable. Il est uniquement destiné à la jument objet du présent contrat.
- 2- L'acheteur de la saillie s'engage à respecter les obligations sanitaires et légales générales ainsi que les obligations particulières éventuelles exigées par le vendeur et mentionnées dans les conditions de monte en IAC et en FRAIS. Il s'engage notamment à présenter une jument enregistrée au SIRE ou dans un autre Stud Book étranger, et à n'utiliser la semence que pour la seule jument et la saison de monte désignée dans le présent contrat.
- 3- La garantie poulain vivant est valable uniquement pour les juments à jour de leurs vaccins (Rhino pneumonie compris).
- 4- Si la jument reste vide ou avorte ou si le poulain meurt dans les 48h après la naissance : Certificat vétérinaire, copie des vaccins et copie de l'attestation de saillie devront nous être renvoyées.
- 5- Le vendeur ne garantit pas la gestation de la jument désignée dans le présent contrat à l'issue de la période d'insémination (frais et/ou congelé).
- 6- Le vendeur est déchargé de toute responsabilité de dommages pouvant concerner la jument au cours de la mise bas.
- 7- Le défaut de règlement des sommes dues donnera au vendeur de la saillie le droit de conserver le certificat de saillie et la déclaration de naissance.
- 8- L'engagement de l'acheteur est ferme et irrévocable. En cas de non-présentation de la jument au centre de mise en place pour quelque cause que ce soit, hormis la force majeure, le contrat produira cependant tous ses effets. Les frais techniques et d'envoi déjà réglés ne seront pas remboursés. En cas de non-désignation de la jument au contrat, sa mort, avant qu'elle ne soit saillie, entraîne l'annulation du contrat. Les cas de force majeure devront être signalés dans les meilleurs délais.
- 9- Lorsque la vente de la saillie est faite par l'intermédiaire d'un courtier, celui-ci n'est pas responsable du paiement par l'acheteur si le nom de ce dernier figure ce contrat remis au vendeur. Le courtier est par contre responsable du paiement, si le nom l'acheteur n'est pas indiqué.
- 10- Les frais de pension, de suivi gynécologique et de mise en place, d'expédition de la semence en congelé ou frais ainsi que les frais de dossiers ou autres frais annexes sont à la charge de l'acheteur.
- 11- En cas de procédure civile, le tribunal compétent sera celui du lieu d'exécution de la prestation de service, c'est à dire celui du haras de stationnement de l'étalon.
- 12- L'étalonnier déclare que l'étalon a satisfait à toutes les mesures sanitaires en vigueur l'année de monte et que l'étalon Mister du Loup est CA et SCID négatif.

CONDITIONS IAC :

1- Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur, elles ne peuvent servir sur une autre jument que celle objet du présent contrat.

Si l'acheteur souhaite faire inséminer une autre jument avec les paillettes non utilisées, changer de jument, utiliser les paillettes l'année suivante pour cette jument ou une autre il doit préalablement obtenir l'accord écrit du vendeur au moyen d'un nouveau contrat de saillie et du règlement et tarifs relatif.

2- Toute demande d'envoi de semence devra être faite pendant la période de monte, entre le 1er février et le 15 juillet, par l'acheteur au vendeur par mail alashaistud@hotmail.fr ou par courrier : SCEA Al Ashaï Stud à La bouzigue 81290 viviers les montagnes

3- Tout envoi de semence congelée contiendra 2 doses par juments de 8 paillettes soit un total de 16 paillettes. L'expédition ne peut avoir lieu qu'après retour du présent contrat signé et du paiement total des frais techniques.

4- Le vendeur recommande l'utilisation des doses en insémination profonde et sur ovulation. Si au bout de trois chaleurs la jument n'était pas gestante, des doses supplémentaires pourront être renvoyées selon disponibilité. Le transport de ces doses restant à la charge de l'acheteur.

5- Si, pour une raison indépendante de sa volonté, le vendeur est dans l'impossibilité d'envoyer la semence dans les délais souhaités par l'acheteur, il avertira aussitôt ce dernier du nouveau délai.

6- Après l'envoi de la semence, le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou dommage survenu au container ou du non-respect des délais de livraison.

7- L'acheteur devient responsable de la semence congelée à réception du container, la signature du bon de livraison faisant foi. Et prend la responsabilité du retour immédiat de la cuve à l'expéditeur.

8- Après insémination de la jument, l'acheteur s'engage à la faire examiner par un vétérinaire entre les 16ème et 30ème jours suivant l'ovulation et à informer le vendeur du résultat de l'examen.

9- Le vendeur adressera au centre d'insémination de l'acheteur les documents de monte. L'acheteur prend la responsabilité de veiller à la complétude des documents administratifs qui autorisera l'inscription du poulain à naître dans son pays de naissance. Le vendeur ne peut être tenu pour responsable d'un manquement aux obligations administratives du centre d'insémination de l'acheteur.

10- Le vendeur ne garantit pas la gestation de la jument désignée dans le présent contrat à l'issue de la période d'insémination.

11- Le vendeur est déchargé de toute responsabilité de dommages pouvant concerner la jument au cours de la mise en place de la semence.

12- L'acheteur déclare savoir que du fait du recours à l'insémination artificielle, l'inscription du produit à naître ne sera possible qu'après étude de la compatibilité de son génotype avec celui de ses parents. Il accepte d'en supporter les coûts.

13- L'acheteur et le Haras d'Emy signeront lors de l'arrivée de la jument un contrat comme dans tout centre de reproduction. Les deux parties s'engagent au respect de celui-ci.

Renseignements tarifs des frais techniques

** Tout contrat retourné devra être accompagné d'un règlement (chèque ou virement)*

correspondant à votre choix de saillie ou IAC ou IAR (voir ci-dessous)

Pour IAC:

(Retour d'un règlement de 95.00€ TTC)

Tarif EXCEPTIONNEL utilisation du congelé au HARAS D'EMY

Destination	Prix HT / envoi	Montant TVA 10%	Prix TTC/ envoi
Frais technique	85,5€ HT	9,50 €	95€ TTC

Pour IAR:

(Retour d'un règlement de 120€)

Destination	Prix HT / envoi	Montant TVA 20%	Prix TTC/ envoi
Envoi France par envoi	100€ HT	20,00 €	120€ TTC
Envoi Europe par envoi	120€ HT	0,00 €	0,00 €

*** Aucun envoi ou insémination ne sera effectué sans le paiement complet des frais d'envoi ou des frais techniques.*

*Veillez nous retourner avec le contrat un règlement correspondant aux choix de saillie par chèque à : **SCEA AL ASHAÏ STUD***

*Adresse : **La bouzigue 81290 viviers les montagnes** ou par virement au RIB suivant:*

BANQUE POPULAIRE OCCITANE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
SCEA AL ASHAI STUD CHEZ MR FRANCOIS ALBERT BP 182 BP 182 81202 MAZAMET CEDEX				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
FR76 1780 7006 0825 4219 1957 722		CCBPFRPPTLS		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
17807	00608	25421919577	22	BP OCCITANE CASTRES

Signatures précédés de la mention « bon pour accord des 5 pages »

Fait à :

Le:

Al Ashaï Stud

Acheteur

Haras d'Emy